AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e
Tél. 60-95-87 et 60-94-91 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

1er supplément au Bulletin N° 113 de février 1970 21 février 1970

LES TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Pendant la période hivernale, diverses affections cryptogamiques (Esca ou apoplexie, Excoriose), insectes et acariens de la vigne (Cochenilles, Phylloxéra gallicole, Erinose) sont justiciables de traitements antiparasitaires.

ESCA ou APOPLEXIE - Elle est causée par des champignons qui transforment le bois en amadou et peuvent provoquer soit une mort lente des souches, soit une mort foudroyante connue sous le nom d'apoplexie. Le champignon pénètre par les plaies de taille et plus particulièrement par les grosses plaies; il est combattu par la pulvérisation d'une solution à base d'arsénite de soude à la dose de 1250gr d'arsenic par hectolitre d'eau, soit 5 litres d'une spécialité commerciale titrant 250gr d'arsenic par litre. L'application doit être faite 10 jours après la taille.

EXCORIOSE - Cette maladie cryptogamique se caractérise par les symptômes suivants: empattements des sarments épaissis et cassants - sarments crevassés - plages blanchâtres avec des ponctuations noires. Pour lutter contre cette affection, appliquer un traitement au moins 15 jours avant le débourrement avec une solution d'arsénite de soude, ou une bouillie à base d'huiles jaunes (2 à 3 l/hl) ou de colorants nitrés (600gr/hl de matière active).

COCHENILLES - Ces parasites provoquent l'apparition de fumagine sur les feuilles et les sarments. Pour les combattre, les traitements d'hiver sont les plus efficaces; utiliser une bouillie à base d'huile d'anthracène jaune à la dose indiquée par le fabricant. Apporter le plus grand soin à la pulvérisation afin de bien lessiver les souches car les cochenilles sont souvent dissimulées dans les anfractuosités des écorces. Ce traitement doit être effectué après la taille, pendant le repos complet de la végétation.

PHYLLOXERA GALLICOLE -Ce parasite qui hiverne sous la forme d'oeufs se développe parfois abondamment sur certains hybrides producteurs directs (S.V. 18315). Les galles provoquées par les piqûres des larves apparaissent à la face inférieure des feuilles. Les dégâts souvent sans importance économique peuvent toutefois amener un affaiblissement marqué de la végétation lorsque les galles sont très nombreuses. Le traitement d'hiver aux huiles d'anthracène est efficace contre ce parasite.

ERINOSE - Cette affection est provoquée par un acarien; les dégâts se caractérisent par des boursouflures à la face inférieure des feuilles avec apparition en dessous d'un feutrage blanc rose, puis brunâtre. L'Erinose est justiciable d'un traitement à l'huile d'anthracène jaune.

INFORMATIONS

ARBRES FRUITIERS

MONILIA DE L'ABRICOTIER - Le Monilia est la maladie cryptogamique la plus grave de l'abricotier puisqu'elle peut certaines années réduire considérablement et même anéantir la récolte. Un climat pluvieux ou humide avec brouillard accompagné d'un abaissement de température est favorable à son développement.

Le Monilia provoque la destruction des fleurs; dès leur épanouissement celles-ci se dessèchent et pourrissent si le temps est humide. Puis le champignon s'étend et entraine la

P78

destruction plus ou moins totale des rameaux fructifères; les pousses feuillées peuvent être également attaquées à leur tour.

Contre la forme d'attaque florale la plus précoce et la plus nuisible, on réalisera les mesures préventives suivantes:

1°- le nettoyage des arbres par la taille et la destruction des rameaux desséchés durant l'année précédente ainsi que le curetage des grosses plaies chancreuses.

2°- l'application de traitements anticryptogamiques; le premier traitement interviendra dès que le débourrement est bien amorcé, c'est-à-dire lorsque les calices rouges sont bien dégagés des bourgeons.

Un deuxième traitement sera réalisé un peu avant l'ouverture des premières fleurs. Les produits à utiliser pour ces deux traitements seront des fongicides cupriques, tels que bouillie bordelaise à 2% bien neutralisée - Oxychlorure de cuivre - Sulfate basique de cuivre - Oxyde cuivreux.

Si la floraison est contrariée par le temps, il est opportun d'effectuer une autre application pendant le cours de la floraison; pour éviter tout risque de brûlures, on aura alors intérêt à utiliser un fongicide organique de synthèse à base de Thirame, de Captane, de Zirame ou de Bénomyl.

CLOQUE DU PECHER - Si le traitement conseillé dans le bulletin N° 113 n'a pas encore été effectué, il y a lieu de l'appliquer sans tarder.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX